



Syndicat National de l'Éducation Physique

Lille, le 15 novembre 2022

Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE

## Déclaration du SNEP-FSU LILLE Conseil Régional de l'UNSS - Académie de Lille

Madame La Rectrice,  
Madame la Directrice Régionale de l'UNSS,  
Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour un CRUNSS marquant une rentrée scolaire sans contrainte sanitaire et où l'EPS et l'AS fonctionnent à priori normalement voire enrichies des innovations précédentes. L'engouement des élèves pour les activités des Associations Sportives semble être redynamisé, voire amplifié et peut-être que les chiffres qu'a en sa possession le service régional de l'UNSS confirmerait ou non cette tendance.

Le SNEP-FSU remercie d'ailleurs Madame DUPUY et Madame la Rectrice ainsi que les services qui œuvrent derrière pour nous avoir fourni les projets de compte rendu avec la convocation. Néanmoins, nous nous étonnons de n'avoir pas reçu les documents préparatoires à savoir :

- Le bilan d'activité 2021-2022,
- Les orientations et le Projet Régional UNSS à la suite de cette période difficile de crise sanitaire,
- Le budget prévisionnel,
- Un compte rendu de la dernière CACE

Nous souhaiterions les avoir suffisamment en amont. Pour le respect de cette instance démocratique, un recul est nécessaire pour les travailler et enrichir par la suite les débats.

Au-delà de ces documents manquants qui nous permettraient de nous projeter dans une réflexion plus aboutie sur la réalité du fonctionnement du sport scolaire dans les EPLE, cette période de deux ans COVID a vraiment impacté le développement des activités au sein des EPLE, mais également les habitudes de participation à des rencontres inter-établissements riches pour les jeunes. Quelles orientations ont été définies pour retrouver l'essence même du sport scolaire qui est la rencontre inter-établissements ?

Par ailleurs, le SNEP-FSU s'interroge toujours sur quel message est passé au Président d'AS, Chef d'établissement sur le financement de son Association Sportive qui est « de droit » et qui ne peut fonctionner sans subsides, au même titre que beaucoup d'autres projets ou dispositifs scolaires existants.

Par ailleurs, le SNEP-FSU s'étonne également d'un courrier envoyé par M. Girault, Directeur National de l'UNSS, au proviseur du lycée technique du Hainaut de Valenciennes. En effet, il souligne l'engagement seul du proviseur, en tant que président d'AS, suite à l'augmentation du nombre de licenciés dans son établissement. Loin de nous de minimiser le rôle du président d'AS chez les chefs d'établissement. Néanmoins, la dynamique et le bon fonctionnement de l'AS est aussi du fait des professeurs d'EPS, animateurs d'AS, et nous n'imaginons pas que le Directeur National puisse envoyer ce type de courrier à chaque chef d'établissement sans mettre aussi à l'honneur les animateurs d'AS.

Et le SNEP-FSU aimerait savoir si ce genre de courrier est envoyé à tous les établissements pour une analyse des chiffres en période post covid, qui pour notre organisation syndicale, doivent être comparés également à l'année post COVID.

Autre questionnement est sur la position du Président de Région « Hauts de France », Monsieur Xavier BERTRAND, concernant les problématiques de chauffage et de déplacement des cours du samedi matin au mercredi après-midi impactant fortement le moment privilégié pour le Sport Scolaire et les rencontres inter-établissements, y-at-il eu une consultation des responsables UNSS sur ce type de décision ?

Enfin, le SNEP-FSU restera attentif et force de proposition sur les points mis à l'ordre du jour aujourd'hui, que ce soit sur les aspects budgétaires, sur d'éventuelles réponses quant au poste vacant de secrétaire comptable, ou encore sur l'évolution du Plan Académique de Développement du Sport Scolaire.

Les représentants du SNEP-FSU de l'Académie de Lille